Direction générale des services

**Prestations de formation et animation   
d’ateliers d’art oratoire pour le concours d’éloquence**

**« Mon Projet dans le Sup en 180 secondes »**

**organisé dans le cadre du PIA 3 Oraccle**

**Cahier des clauses techniques particulières  
CCTP n°**

SOMMAIRE

Table des matières

[PRÉSENTATION DU PIA 3 ORACCLE, PORTÉ PAR L’UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD 3](#_Toc209018750)

[1. OBJET DU MARCHÉ 3](#_Toc209018751)

[2. PUBLIC CONCERNE 4](#_Toc209018752)

[3. A PROPOS DU DEROULÉ DES SÉANCES 4](#_Toc209018753)

[**A - EN CLASSE** 4](#_Toc209018754)

[**Modalités des séances en classe** 4](#_Toc209018755)

[**Contenus des séances** 4](#_Toc209018756)

[**Résultats attendus** : 4](#_Toc209018757)

[**B – Préparation des finalistes** 5](#_Toc209018758)

[**Modalités des séances de préparation des finalistes** 5](#_Toc209018759)

[**Contenus des séances** 5](#_Toc209018760)

[**Résultats attendus** : 5](#_Toc209018761)

[4. LIEUX D’EXÉCUTION DES PRESTATIONS 5](#_Toc209018762)

[5. MOYENS AFFECTÉS 5](#_Toc209018763)

[6. RELATION AVEC LES ORGANISATEURS DU CONCOURS 6](#_Toc209018764)

[7. CONFIDENTIALITE ET RGPD 6](#_Toc209018765)

# PRÉSENTATION DU PIA 3 ORACCLE, PORTÉ PAR L’UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

ORACCLE « Orientation Régionale pour l’Accompagnement du Continuum Lycéen Etudiant » est un projet collaboratif d’ampleur, lauréat en 2020 de l’appel à projets

« Dispositifs territoriaux pour l’orientation vers les études supérieures » de l’action

« Territoires d’innovation pédagogique du Programme d’Investissements d’Avenir » (PIA3).

Ce projet vise à faciliter le continuum bac-3/bac+3 en Île-de-France et réunissant 14 universités d’Île-de-France, l’Université des Antilles, les 3 académies d’Île-de-France, la Région Académique, la Région Île-de-France – Oriane Ile-de-France, l’Onisep, l’AEFE, ainsi que des partenaires de l’emploi, de l’égalité des chances et des genres et de la prise en compte du handicap sur le territoire francilien. Une des actions du projet Oraccle consiste à organiser un concours d’éloquence auprès de plusieurs lycées d’Île-de-France. Le marché porte sur l’accompagnement à l’art oratoire des élèves dans ce concours.

Le projet Oraccle est coordonné par l’Université Numérique Île-de-France, service interuniversitaire porté par l’Université Sorbonne Paris Nord.

Pour plus d’information sur l’Université Numérique Île-de-France : <https://unif.fr>

Plus d’informations sur le projet Oraccle : <https://oraccle.fr/>

# 

# 1. OBJET DU MARCHÉ

Le marché public a pour objet l’appui des équipes des services d’orientation des Universités d’Île-de-France qui organisent avec leurs lycées partenaires un concours d’éloquence « Mon Projet dans le Sup en 180 secondes » (MPS 180).

Ce concours d’éloquence est à destination des lycéens, notamment d’élèves de première. Plusieurs classes issues de différents lycées franciliens participent à la préparation à ce concours. Les finalistes sont invités à déclamer dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, un discours argumenté sur leur projet d’orientation et métier rêvé.

Les élèves sont accompagnés dans cette préparation par plusieurs intervenants leur permettant de nourrir d'une part leur réflexion et leur écriture et d'autre part leur l'apprentissage de l'éloquence.

Les services d’orientation des Universités d’Île-de-France qui organisent le concours MPS 180 animent auprès des élèves les séances autour de la connaissance de soi, la construction du projet d’orientation et la rédaction de leur projet. Ils font appel à des intervenants extérieurs pour les ateliers sur l’aisance à l’oral.

Dans ce cadre, le marché public vise à identifier les intervenants experts en éloquence :

- Pour assurer des ateliers de formation à l'art oratoire pour plusieurs classes, au cours de l’année scolaire, entre janvier et avril, sur le territoire francilien

- Pour animer des séances d’entraînements et répétition générale, pour les élèves finalistes sélectionnés pour la Grande Finale.

Ce marché pourra toutefois être mobilisé, dans le respect des stipulations contractuelles, pour la réalisation d’autres actions d’animation ou d’accompagnement mises en œuvre par Oraccle et relevant des prestations prévues par les titulaires retenus.

# 2. PUBLIC CONCERNE

Les classes participantes des différents lycées d’Île-de-France : les prestataires peuvent être amener à accompagner une ou plusieurs classes.

- Les lycées sont répartis sur tout le territoire francilien : Académie de Créteil, Académie de Paris et Académie de Versailles. Par exemple : St-Denis, Epinay-sur-Seine, Evry-Courcouronnes, Cergy, Les Mureaux, Maurepas, etc.

- Les lycéens peuvent être en classe générale ou technologique ou professionnelle

# 3. A PROPOS DU DEROULÉ DES SÉANCES

## **A - EN CLASSE**

## **Modalités des séances en classe**

- Durée de chaque séance : 2h maximum

- Nombre de séances en classe sur l’aisance à l’oral : Les intervenants animent 2 à 3 séances par classe durant lesquelles les élèves restent sous la responsabilité de leurs enseignants.

## **Contenus des séances**

Privilégier des activités en petits groupes permet de faciliter la prise de parole de chaque élève (prévoir idéalement 2 intervenants par séance)

Objectif 1 : Mettre les élèves en confiance et les faire progresser dans leur aisance à l’oral d’une manière générale. Proposer des exercices variés, avec des mises en situation.

Objectif 2 : Faire travailler les élèves sur la mise en scène/mise en voix de leur texte. Chaque élève doit préparer préalablement un texte d’une page (équivalent à une durée de 180 secondes à l’oral) qui présente ses métiers/formations rêvés.

Les intervenants contribuent à aider les élèves à rendre ce texte fluide pour une prestation orale : tournure de phrase, rythme, vocabulaire, élocution, langage corporel etc.

## 

## **Résultats attendus** :

Au sein de chaque classe tous les élèves auront bénéficié d’un accompagnement sur les techniques d’aisance à l’oral et mise en voix de son texte.

Les élèves sélectionnés lors des finales intermédiaires poursuivent l’aventure jusqu’à la Grande Finale.

Les finalistes doivent pouvoir s’exprimer sans note ni support de présentation (voir les vidéos des éditions précédentes)

* Voir grille d’évaluation du concours

## **B – Préparation des finalistes**

## **Modalités des séances de préparation des finalistes**

- Durée des séances : 5 demi-journées

1,5 jour quelques semaines avant la finale

1 jour de la finale

Ces modalités pourront évoluer pendant la durée du marché.

## **Contenus des séances**

Privilégier des activités en petits groupes permet de faciliter la prise de parole de chaque élève (brise-glace, travail sur l’articulation, la gestuelle…)

- Objectif : Préparer les finalistes de l’ensemble des lycées participant, créer une dynamique de groupe.

Tous les candidats bénéficient d’une préparation personnalisée pour leur permettre de présenter une prestation qui reflète leur singularité.

Assurer un suivi lors de la finale afin d’accompagner chacun jusqu’à leur prestation et les aider à surmonter leurs émotions.

## **Résultats attendus** :

Développer une cohésion d’équipe entre les finalistes qui se découvrent au moment de ces demi-journées de préparation à la grande finale.

Favoriser l’entraide entre les finalistes dans une ambiance davantage de camaraderie que de compétition.

# 4. LIEUX D’EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Lieux et horaires : les séances se déroulent au sein des différents lycées, qui mettent à disposition des salles. Les séances sur l’aisance à l’oral se déroulent entre janvier et avril.

Le planning détaillé pour chaque classe tient compte de différentes contraintes d’emploi du temps (disponibilité les élèves, de leurs enseignants, des salles etc). Il est convenu préalablement avec les intervenants et est susceptible d’ajustements au fil de l’eau.

Préparation des finalistes :

5 demi-journées en avril et/ou mai dont une le matin de la finale et une durant la finale.

# 5. MOYENS AFFECTÉS

Les équipes des intervenants sont composés, au moins :

* Deux intervenants par créneaux de séance en classe ;
* Une personne parmi les intervenants est un interlocuteur référent pour l’équipe en charge du co-pilotage du projet MPS 180

Compétences souhaitées des intervenants :

Expériences préalables en animation auprès d’un public lycéen :

* Savoir animer des séances devant un public de lycéens, qui n’ont pas l’habitude de prendre la parole en public
* S’adapter aux exigences/contraintes d’un établissement scolaire

Savoir construire et mettre en place des ateliers permettant de :

* Apprendre aux élèves les techniques d’expression verbale et non-verbale, afin qu’ils s’expriment avec sincérité et authenticité, gagnent en confiance, sachent convaincre avec sincérité et s’exprimer pleinement dans tous les contextes
* Faire des mises en situation, avec une approche pédagogique par la pratique : donner des techniques d’éloquence et des clés pour prendre la parole ; en amenant les personnes à s’approprier et adapter ces techniques à leur spécificité et différence

# 6. RELATION AVEC LES ORGANISATEURS DU CONCOURS

Les intervenants seront en lien direct :

* avec les co-pilotes du projet MPS 180 (organisateurs du concours) pour le cadrage du projet et des interventions, pour l’organisation générale du planning des séances dans l’ensemble des lycées, pour assurer des réunions de suivis tout au long des interventions
* avec les référents MPS 180 de chaque université participante pour les détails pratiques de leur venue au sein du lycée partenaire : contact loge, information sur les salles, contact enseignant…
* avec l’UNIF pour les aspects financiers : bons de commandes, facturations, mises en paiement

# 7. CONFIDENTIALITE ET RGPD

Les parties s’engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le règlement européen sur la protection des données ») et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées.